

est beaucoup plus important; en général tout le monde allait au cimetière (qui est éloigné de l'église). Des gens pouvaient à nouveau se joindre au cortège.

On chantait, durant le trajet, le cantique de Zacharie, "Benedictus Dominus... " On arrive au cimetière. La fosse avait été ouverte par un ouvrier de l'entreprise de menuisier-charpentier, si ce travail lui a été confié: Hainçuberro, ou l'entreprise Etcheverry ou Bats...

On priait autour de la tombe. On terminait par une bénédiction.

La famille est regroupée autour du prêtre, ainsi que tous ceux qui assistent aux obsèques.

La famille se retirait et n'assistait pas à l'ensevelissement.

Pendant ce temps, chaque famille du village allait à sa tombe pour prier.

A partir de 1948, la famille se dirigeait vers l'entrée du cimetière et attendait là les condoléances (*esku emaitak*).

Le premier voisin, *kurutzeketaria*, dévissait la hampe (*zangoa*) de la croix (l'ensemble était lourd) et la donnait au curé. Ils remontaient, côte à côte, à l'église tout en discutant.

Beaucoup d'étrangers viennent se faire soigner à Cambo. Il arrivait que l'un d'eux meure; les gens du village n'assistaient pas à l'enterrement. Cependant il y avait toujours un porte-croix qui était envoyé par l'une des entreprises de menuisier-charpentier mentionnées plus haut. Le témoin se souvient ainsi que, pour l'enterrement d'un jeune, ils étaient trois au cimetière: lui, le porte-croix et une infirmière.

Le prêtre (curé ou vicaire) ne faisait pas obligatoirement partie du repas. A la fin de ce repas, le premier voisin, ou le chantre, se lève et donne le signal de la prière commune: Gure Aita, Agur Maria, Gloria: 1) pour le mort, 2) pour tous les morts de la famille, 3) pour la personne qui, prenant part à ce repas, allait mourir la première. L'intention était formulée = "gure artetik lehen joanen dena", on peut traduire cette formule ainsi: "pour celui qui, d'entre nous (à ce repas) mourra le premier".

LES CLASSES D'ENTERREMENT

Elles différaient par le nombre d'officiants: 1° classe: le curé et les deux vicaires, 3° classe: le curé seul avec le chantre.

Tout le monde désirait en fait la première classe (*mezarik ederrena*, comme on disait).

Quelques vêtements de deuil tels que la dalmatique de vicaire, la chasuble et la chape du prêtre étaient conservés, jusqu'il y a peu de temps, dans la maison Etchebestia, dans une armoire spéciale. Ceci semble avoir été une sorte de privilège; la maison "ayant fait des dons importants, dans le temps". Dans la même optique, des vases sacrés étaient conservés dans la maison Donesteia (Bustince).

Ces habits de cérémonie sont noirs. Depuis la réforme liturgique du 4-12-1963, le noir est devenu facultatif pour les messes des défunts. Il peut être remplacé par le violet qui sert aussi aux temps de l'Avent et de Carême. A l'article n°308, les pères Conciliaires ont dit que: "Les conférences

épiscopales peuvent déterminer et proposer au Siège apostolique, des adaptations qui correspondent aux besoins et à la mentalité des peuples".

Ces vêtements de prêtre, qui sont de moins en moins employés, risquent fort de devenir des "objets de curiosité".

NOTES COMPLÉMENTAIRES

– La description donnée au sujet de la bénédiction du mort, à la maison, par le prêtre (position des voisins, de la famille, *hil ohia*, etc.) était en vigueur à Aincille en 1964 (village d'origine de Monsieur le curé).

– Cierges: 6 à 8 cierges; à la messe on utilisait ceux de l'église, à Cambo. Ailleurs, les familles achetaient ces cierges qui étaient amenés de *hil-ohia* à l'église. La voisine ou la benoîte mettait un noeud papillon noir (*floka*) autour de ces cierges. (Ces rubans restaient à l'église).

– *Ezko*: A Cambo les *ezko* étaient conservés dans des placards, à l'église même. La première voisine venait chercher l'*ezko* de la maison du mort et le portait dans le cortège funèbre. Elle le portait à nouveau au cimetière et le posait sur le cercueil durant les dernières prières. On n'amenait pas les cierges au cimetière.

– *Andere Serora*: C'est elle qui allumait les cierges placés autour du cercueil, à l'église. C'est également elle qui les déplaçait, et les remettait en place, s'ils gênaient durant la cérémonie (bénédictions du mort, arrivée et départ du cortège...).

– Expressions:

Hila est un état

Heriotza est une action, c'est le fait de mourir.

Le mort se dit aussi *gorputz*; le mort est ramené de l'hôpital: *gorputz etxerat ekarri dute*.

Les derniers jours de la vie (lorsque l'on a atteint les 80 ans environ), le témoin a entendu dire: "*lerro motxetarat heldua naiz*". Pour comprendre cela il faut savoir que les champs sont rarement rectangulaires mais le plus souvent trapézoïdaux. Les sillons sont alors faits de la plus grande vers la plus petite largeur, où ils finissent en se raccourcissant.

Mon témoin me confirme le fait qu'il n'a jamais entendu, lui non plus, d'expression dérisoire désignant la mort ou le cimetière. Il me dit "c'est dû, je pense, au respect que l'on a pour nos morts"

AUTOUR DE LA MORT ET DES OBSÈQUES EN VILLE

A Bayonne dans les années 1980

A partir de mon expérience de curé de la Cathédrale et après en avoir parlé avec quelques confrères bayonnais, voici un modeste témoignage sur ce que l'Eglise, en ces années 80, vit chez nous "autour de la mort et des obsèques"...

LORSQUE LE DÉCÈS SURVIENT

Comme chacun sait, les gens ne meurent pas chez eux comme autrefois, mais de plus en plus dans un établisse-

ment hospitalier. Dans les deux cas, observons, d'une part, l'intervention des Pompes Funèbres, d'autre part, le rôle du prêtre.

a) Interventions des Pompes Funèbres

Quand le décès survient à l'hôpital, le défunt est automatiquement pris en charge par les Pompes Funèbres qui le transportent au funérarium. Là, elles assurent la toilette funèbre et les divers soins de conservation du corps; elles prennent contact avec la famille pour toutes décisions concernant le cercueil, les obsèques, le lieu où le corps sera gardé, etc... Le corps, en effet, peut être gardé au funérarium ou remis à la famille.

Quand le décès survient à la maison, la famille prévient les Pompes Funèbres et exprime le désir, soit de garder le corps à la maison (et dans ce cas, les Pompes Funèbres assurent, la plupart du temps, la toilette funèbre), soit de transporter le corps au funérarium.

Dans la pièce qui sert de chapelle ardente, les objets religieux tendent à diminuer, voire à disparaître. La croix de l'église n'est pas portée au domicile du défunt comme cela se fait dans les paroisses du Pays basque intérieur.

Au funérarium, après la toilette funèbre et les divers soins complémentaires, le corps est exposé dans l'un des salons prévus à cet effet. On y trouve une croix et de l'eau bénite. Parfois, pour des raisons surtout d'économie ou lorsqu'on prévoit que personne ne viendra rendre visite au défunt le corps est gardé dans la "chambre froide"; mais, même en ce cas, s'il survient un visiteur, on va chercher le corps, sauf avis contraire de la famille.

Un registre est généralement ouvert à la porte du salon d'exposition.

b) Rôle du prêtre

Les Pompes Funèbres, après avoir vu la famille, préviennent, soit le curé de la paroisse du défunt, soit l'aumônier du funérarium. Elles précisent si la famille désire des obsèques avec ou sans messe, dans l'église paroissiale ou à la chapelle du funérarium, ou s'il s'agit d'une simple prière à la chapelle du funérarium, dans l'un des salons d'exposition ou même directement au cimetière...

Le prêtre de paroisse ou l'aumônier prennent contact avec la famille du défunt, soit au domicile soit au funérarium. Ce contact, indispensable, lui permet de "situer" le défunt et la famille, et de prévoir une cérémonie qui répond à leurs désirs.

Il arrive que des familles tiennent à coopérer à l'organisation et à l'animation de la cérémonie en proposant des lectures, en composant la prière d'intercession et en choisissant avec le prêtre les chants de la messe, quelquefois même la musique.

Le prêtre, lors de sa visite, prie bien entendu avec l'assistance, mais il est rare qu'une "veillée de prière" comparable à celle qui est organisée dans des paroisses de l'intérieur, dans la chambre mortuaire, soit demandée ou proposée.

Inutile que je détaille ici le déroulement de la cérémonie religieuse. A la fin des obsèques, on nous demande de plus en plus souvent de remercier l'assistance et d'excuser la famille lorsqu'elle désire ne pas recevoir de condoléances.

Ce que nous déplorons, mais nous savons qu'il s'agit là d'une évolution sans doute irréversible c'est qu'en ville "la mort" et tout ce qui l'entoure ne soient plus vécus en famille, à la maison. Le défunt est tenu loin de chez lui, il est caché aux plus jeunes... alors qu'habituellement, dans un milieu affectif porteur, l'enfant n'est pas traumatisé lorsque, par exemple, sa maman le conduit à la chambre mortuaire faire une prière ou donner au défunt une dernière marque d'affection, comme cela se faisait autrefois...

Certes, les Pompes Funèbres et le funérarium sont d'un grand secours pour les familles, d'autant plus qu'il devient très difficile de transporter un cercueil dans les escaliers de nos habitations modernes ou dans l'ascenseur! N'empêche que lorsque, par exemple, un aitatxi, après son décès, est gardé au funérarium jusqu'à son inhumation, ses objets familiers (Aitatxiren kadera, Aitatxiren ohea...) n'ont pas le même poids de souvenir et on a l'impression de se couper plus rapidement de ses racines...

N.B. Lorsqu'il s'agit d'un défunt issu d'une famille basque, le lien avec la maison apparaît alors plus fort; même les anciens voisins viennent de leur village faire la visite ou participer aux obsèques.

Le climat de la cérémonie religieuse est très différent à cause de la participation par le chant non seulement des femmes mais des hommes, car, dans les enterrements de basques, la messe est entièrement ou en partie en euskara, surtout les cantiques. Pour des basques du sud, il nous arrive de chanter *Erruki Jauna*. Après une messe d'obsèques célébrée en français, un basque d'Ossès me disait un jour: "Zer ditutzie kantu ttalantta horiek"?

Nous reconnaissons aussi les basques à ceci que, très souvent, ils remettent l'honoraire de messe dans une enveloppe portant la mention de la famille donatrice. D'ailleurs, d'une manière générale, le nombre d'honoraires de messes recueillis est nettement plus important dans un enterrement basque que dans les autres!

LA MÉDICALISATION. RÔLE DU PRÊTRE

Lorsque le prêtre est appelé auprès d'un mourant, il peut se trouver en présence d'un grand accidenté, d'un malade dans le coma en salle de réanimation, d'un malade en soins intensifs en cardiologie, de personnes en longue maladie ou mourant de vieillesse; il peut se trouver devant un enfant, un jeune; il rencontre des croyants convaincus et des mal-croyants...

A condition d'être avertis, les prêtres n'hésitent pas à venir dans les établissements hospitaliers pour visiter les malades de leur paroisse. Ces visites sont souvent très appréciées. Lorsque le prêtre sait que le malade hospitalisé est dans un état critique, il prévient l'aumônier, celui-ci étant mieux placé pour le suivre dans ses derniers instants.

A l'hôpital, la visite systématique et personnalisée de chaque malade n'est plus possible, non seulement à cause du nombre mais aussi parce que les malades ne désirent pas tous la visite du prêtre.

Dans certaines cliniques, les malades sont prévenus par la Direction que, s'ils le désirent, le ministre du culte (catholique ou autre) passera les visiter.

Il existe aussi des "visiteurs de malades" qui signalent au prêtre les personnes en attente de sa visite.

Le prêtre ne peut pas, évidemment, proposer d'emblée la prière, la communion ou l'onction des malades. Par des visites répétées, il établit d'abord une relation de confiance avec le malade

Il arrive que des familles demandent l'intervention du prêtre; mais il arrive plus souvent qu'on attende que la mort survienne, ou même qu'on donne au prêtre le conseil de ne pas intervenir auprès du malade pour ne pas l'impressionner. De nuit, on fait de moins en moins appel au prêtre.

EVOLUTION DE L'EGLISE PAR RAPPORT AU RITUEL FUNÉRAIRE

Par rapport à l'incinération (ou crémation): à ceux qui ont choisi l'incinération de leur corps, l'Eglise accorde les funérailles chrétiennes sauf s'il est évident qu'ils ont fait ce choix pour des motifs contraires à la foi chrétienne. On ne perd cependant pas de vue la "préférence traditionnelle" de l'Eglise pour la manière dont le Seigneur lui-même a été enseveli.

Nous pensons que la pratique de l'incinération va s'étendre, certaines familles manquant de "concession funéraire" et certaines villes ne disposant plus d'espaces libres pour agrandir le cimetière!

Il y en a qui choisissent l'incinération pour des raisons d'hygiène; d'autres trouvent plus poétique, plus écologique, plus patriotique de confier leurs cendres à la mer, à telle montagne ou telle terre aimée... Il arrive aussi que des familles désirent garder les cendres du défunt à la maison!

Habituellement les cendres sont déversées au "columbarium" de Mérignac. Il est d'ailleurs question de bâtir un incinérateur à Anglet-Blancpignon car le nombre d'incinérés, déjà important en ville, s'accroît d'année en année.

Les obsèques religieuses, en cas d'incinération, se célèbrent de la même manière que dans le cas d'inhumation. Ce n'est qu'après la cérémonie religieuse que le corps est transporté pour être incinéré. Pour ce moment-là le Rituel prévoit des prières spéciales.

Par rapport aux suicidés. Il y a quelques années, peu de suicidés pouvaient bénéficier d'obsèques religieuses. Aujourd'hui on tend à considérer le suicide comme la conséquence d'une maladie. Voilà pourquoi, habituellement, les suicidés reçoivent l'enterrement religieux sauf, évidemment, ceux qui, de leur vivant, ont exprimé un avis contraire.

Par rapport aux Francs-Maçons. Dans les cas, assez rares, que nous avons rencontrés, nous avons constaté que les francs-maçons se rattachent à des obédiences différentes marquées, chacune, par sa philosophie propre, et que tous ne demandent pas, de leur vivant, des obsèques civiles. Je connais un cas où un franc-maçon a bénéficié d'obsèques religieuses solennelles. Dans un autre cas, la famille est venue demander, la prière de l'Eglise, "ne serait-ce qu'une petite bénédiction"!

La règle, pour le prêtre, est de respecter, si possible, la volonté de la famille.

Par rapport aux Sectes. Ce problème est nouveau dans notre région. Il est arrivé qu'un membre des "Témoins

de Jéhovah" ait refusé que son père "passe par l'église catholique" le jour de ses obsèques alors que le défunt ne faisait pas partie de la secte!

Là encore, nous sommes obligés de tenir compte de la volonté de la famille.

Par rapport aux divorcés-remariés. Actuellement, à moins d'avis contraire de la famille, tous les divorcés-remariés qui se réclament de la foi chrétienne reçoivent une sépulture religieuse.

MESSES POUR LES DÉFUNTS

A Bayonne, qu'il s'agisse des églises paroissiales ou de la chapelle du funérarium, à chaque messe d'obsèques on place une corbeille au fond de la nef; elle est destinée à recueillir les offrandes des fidèles en vue de la célébration de messes pour le défunt.

Il arrive parfois que les dons soient affectés à telle fondation de lutte contre une maladie (souvent le cancer jusqu'ici) ou à l'aide au Tiers-Monde.

LE DEUIL EN VILLE

Il semble que toute marque extérieure de deuil tende à disparaître. Cependant, la messe des obsèques, le noir prédomine souvent chez les personnes d'un certain âge; chez les autres, il y a seulement le souci de porter des vêtements au ton discret...

Les ruraux basques se reconnaissent à leur chemise blanche et à la cravate noire!

En dehors de la cérémonie des obsèques, très peu de gens portent le deuil.

Abbé Joseph CAMINO

CROYANCES ET PRATIQUES

LES IMAGES MORTUAIRES, SAINDIAK

En souvenir du défunt, les familles donnaient des images mortuaires aux personnes qui avaient connu la personne disparue.

Sur cette image figure la photo du disparu, son nom, la date du décès, son âge, une invitation à prier pour lui; au verso, une prière est imprimée.

Les images mortuaires se faisaient beaucoup autrefois, mais elles se font rares de nos jours.

LES MESSES DONNÉES PAR LA FAMILLE

La famille endeuillée demande au curé du village un certain nombre de messes pour "le repos de l'âme du défunt".

A Iholdy et à Bonloc il existait des formules particulières pour désigner les messes offertes.

Jusqu'en 1972, à Iholdy, le curé annonçait à la messe que la famille donnait les honneurs de l'enterrement et 5 messes chantées pour le repos de l'âme de... ("*familiak emaiten du enterramenduko ohoiak eta bortz meza kantatiak... arimarendako*"); ainsi la messe chantée d'enterrement